



Tensions commerciales Chine-UE

LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE REFUSENT D'ÊTRE SACRIFIÉS AU PROFIT DES VOITURES ÉLECTRIQUES EUROPÉENNES : JUSQU'À 500 MILLIONS D'EUROS DE PERTES REDOUTÉES

Après le cognac, le porc français risque d'allonger la liste des victimes du bras de fer entre la Chine et l'Union européenne au sujet des voitures électriques. INAPORC estime que l'Europe sacrifie ainsi une à une les filières agroalimentaires de ses pays membres, mettant en danger leur autonomie alimentaire.

Pourtant, la Chine est un partenaire essentiel pour la filière porcine française, puisqu'il s'agit de son premier marché à l'exportation : l'un des seuls débouchés des morceaux peu consommés en Europe, principalement des abats (oreilles, pieds, etc.). Chaque année, la France exporte 115 700 tonnes de produits porcins vers la Chine, soit 16% des exportations totales de porc en 2023.

Une surtaxe appliquée sur les produits porcins exportés en Chine anéantirait tous les efforts de la France pour favoriser les exportations vers la Chine. En mai dernier, un accord entre le Président Xi Jinping et le Président Emmanuel Macron a permis d'augmenter le volume des ventes en autorisant l'exportation d'abats blancs français (estomac, intestins) vers la Chine, avec à la clé une hausse de 10% des exportations (près de 30 millions d'euros).

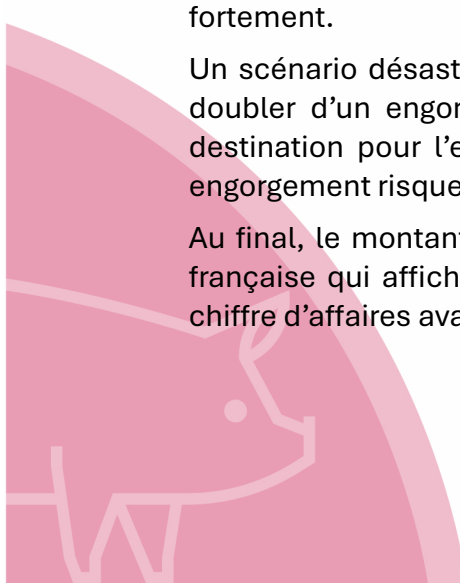
Un soutien indispensable de l'Union européenne et de la France

C'est pourquoi, afin de maintenir la pérennité de la production porcine française, INAPORC demande à l'Union européenne et au Gouvernement de soutenir la filière. Ce soutien est déterminant pour continuer à produire et transformer des porcs en France et à investir dans des pratiques durables. Le porc est la seule viande en France dont la production couvre la consommation hexagonale.

La mise en place de taxes supplémentaires à l'export vers la Chine déstabiliserait l'ensemble de la filière porcine française car les flux d'exportation de toutes les viandes européennes vers la Chine diminueraient et la valorisation des abats de porcs baisserait fortement.

Un scénario désastreux pour tous les acteurs de la filière. Les pertes directes vont se doubler d'un engorgement du marché européen. La Chine est en effet la première destination pour l'exportation du porc européen (2,5 milliards d'euros en 2023). Cet engorgement risque d'entraîner une spirale à la baisse des prix à l'échelle européenne.

Au final, le montant global des pertes est estimé à 500 millions d'euros pour la filière française qui affiche un chiffre d'affaires sortie élevage de 4,2 milliards d'euros et un chiffre d'affaires aval de 11 milliards d'euros (viandes et charcuteries).



À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.

**Arnault, Sandra & l'équipe Adocom
Service de Presse INAPORC
vous remercient de votre attention.
Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr**


ADOCOM®-RP
AGENCE DOGNIN COMMUNICATION
Qualification : Agence Certifiée OPQCM